

SICAV ODDO BHF
ODDO BHF METROPOLE EURO

Paris, le 14/05/2025

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes actionnaire du compartiment ODDO BHF METROPOLE EURO SRI (ci-après le « **Compartiment** ») de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « **SICAV** »), et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Conformément aux orientations de l'ESMA publiées le 21 novembre 2024 portant sur « *les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité* », le Conseil d'Administration de la SICAV ODDO BHF a décidé de procéder à la modification de la dénomination du fonds ODDO BHF METROPOLE EURO SRI en supprimant la mention « SRI » et devenant désormais ODDO BHF METROPOLE EURO.

Cette modification n'a pas d'impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque de la SICAV.

Les autres caractéristiques de la SICAV demeurent inchangées.

Cette modification entrera en vigueur le 20/05/2025.

Le prospectus de la SICAV, daté au 20/05/2025, ainsi que les Documents d'Informations Clés du compartiment ODDO BHF METROPOLE EURO seront disponibles en langue française sur le site <http://am.oddo-bhf.com> ainsi que sur simple demande auprès de la SICAV.